

# Communications

## Examen de spécialiste

Examen de spécialiste en vue de l'obtention du titre de spécialiste en médecine nucléaire – 2<sup>e</sup> partie

*Date:* le vendredi 20 septembre 2019

*Lieu:* Hirslanden Klinik St. Anna, Lucerne

*Délai d'inscription:* 21 juin 2019

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch)  
→ Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → médecine nucléaire

## Attestation de formation complémentaire

Examen pour l'obtention de l'attestation de formation complémentaire en phlébologie – Partie écrite (Part +1)

*Date:* le vendredi 15 novembre 2019

*Lieu:* Lucerne, lors du 20<sup>e</sup> Congrès de l'Union des Sociétés Suisses des Maladies Vasculaires

*Délai d'inscription:* 9 septembre 2019

*Inscription:* Dr Jürg Traber, Venenklinik Kreuzlingen, Brückenstrasse 9, 8280 Kreuzlingen, tél. 071 678 22 66, fax 071 678 23 81, e-mail: [j.traber\[at\]venenklinik.ch](mailto:j.traber[at]venenklinik.ch)

Informations: voir sous [www.phlebology.ch](http://www.phlebology.ch), link Certificat de compétence

## PSR/IPPNW

**Une démarche réjouissante: La FMH appelle le Conseil fédéral à ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires**

Comme elle l'a décidé lors de sa dernière assemblée des délégués, la FMH soutient le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Début février, la FMH a invité le Conseil fédéral à signer et à ratifier le traité. Le Conseil national et le Conseil des Etats avaient fait de même en 2018 déjà.

Les médecins pour une responsabilité sociale et pour la prévention de la guerre nucléaire (PSR/IPPNW) se réjouissent de la décision de la FMH. Ils espèrent que le versant préventif du traité d'interdiction des armes nucléaires trouvera écho auprès du Conseil fédéral. En tant que médecin, le ministre suisse des Affaires étrangères, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis, sait l'importance du principe de prévention, idée fondatrice du TIAN.

Le traité d'interdiction des armes nucléaires fait suite à une initiative d'ICAN, la campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires. Considérant les effets humanitaires catastrophiques d'une guerre atomique, l'Association médicale mondiale (AMM) – qui regroupe toutes les sociétés médicales nationales – soutient pleinement le TIAN, tout comme le fait le CICR. A ce jour, 71 pays ont signé le traité, 21 l'ont ratifié.

Contact: PSR/IPPNW Suisse, téléphone 041 240 63 49, [sekretariat\[at\]ippnw.ch](mailto:sekretariat[at]ippnw.ch)